



Atelier participatif avec les parties prenantes nationales concernées par le secteur minier

20 avril 2023

Rapport synthèse des enjeux soulevés et des pistes de solutions proposées par les participantes et les participants

Rédigé par Transfert Environnement et Société pour le ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Version finale
2 juin 2023



TRANSFERT
Environnement et Société

L'art de bâtir des ponts

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (Transfert) a été mandaté par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour assurer la planification d'une activité de consultation, l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la production d'un rapport d'analyse en lien avec cette activité. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte et catégorise les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Les solutions présentées dans ce rapport reflètent les propositions formulées par les participantes et les participants, et ce, sans jugement de la part de Transfert quant à leur pertinence ou à leur faisabilité.

Table des matières

Section 1	Introduction.....	3
1.1	Contexte (objectifs du mandat, rôle de Transfert)	3
1.2	Objectifs.....	3
1.3	Méthodologie de collecte d'information	3
1.4	Évaluation de l'événement	7
Section 2	Analyse des solutions proposées par les participantes et les participants.....	8
2.1	Introduction.....	8
2.2	Approche méthodologique de la section	9
2.3	Pistes de solutions proposées.....	10
	Piste de solution 1 Revoir la préséance du régime minier sur les outils de planification du territoire.....	10
	Piste de solution 2 Augmenter de façon significative les retombées positives des projets miniers pour les communautés d'accueil	11
	Piste de solution 3 Positionner clairement le secteur minier dans la transition énergétique.....	12
	Piste de solution 4 Soutenir la participation des citoyens et des communautés au développement des projets miniers	13
	Piste de solution 5 Assurer une meilleure protection de l'environnement.....	15
	Piste de solution 6 Participer davantage à la lutte aux changements climatiques...	17
	Piste de solution 7 Améliorer les communications et les perceptions du public face au secteur minier	17
	Piste de solution 8 Bonifier les pratiques de gouvernance du secteur minier	18
Section 3	Les points marquants de la journée	20
3.1	Les points de convergence et de divergence	20
3.2	Les faits saillants de la journée.....	21
Annexe 1	Liste exhaustive des enjeux et des solutions identifiés par les participantes et les participants.....	22
Annexe 2	Liste des enjeux agrégés.....	65
Annexe 3	Résultats des votes Mentimeter	67

Section 1 Introduction

1.1 Contexte (objectifs du mandat, rôle de Transfert)

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a mandaté l'entreprise Transfert Environnement et Société (Transfert) afin de planifier, de faciliter, d'animer et de rédiger un rapport résumant les pistes de solutions soulevées au cours de l'atelier participatif avec les intervenants nationaux concernés par le secteur minier du Québec. La journée s'est déroulée en personne, le 20 avril 2023, de 8 h 30 à 16 h, à la salle De la Colline de l'hôtel Château Laurier, à Québec.

Cette journée d'activités s'inscrivait dans le cadre d'une démarche plus vaste initiée par le MRNF visant à identifier les conditions propices et les solutions permettant un développement harmonieux de l'activité minière au Québec.

Le présent document précise la démarche, la méthodologie utilisée, ainsi qu'une compilation et une analyse des données provenant des échanges réalisés au cours des différentes activités planifiés pour atteindre les objectifs établis par le MRNF.

1.2 Objectifs

L'atelier avec les intervenants nationaux avait pour objectif de contribuer à l'identification des conditions gagnantes ainsi que des solutions constructives et innovantes pour favoriser le développement harmonieux et l'insertion sociale des activités minières au Québec, tout au long du cycle de vie d'un projet minier, allant de l'exploration, à l'exploitation et jusqu'à la phase de fermeture et de restauration. Cette démarche vise, d'une part, à mieux comprendre les préoccupations et les enjeux en matière de conciliation des usages et d'acceptabilité sociale et, d'autre part, à explorer des actions à poser pour les aborder.

1.3 Méthodologie de collecte d'information¹

La méthode d'animation employée par Transfert Environnement et Société repose sur des échanges dynamiques, l'appréciation des perspectives diverses et la co-construction de réflexions entre des individus issus de différents horizons. C'est pourquoi Transfert privilégie généralement la mixité des participantes et des participants lors de l'atelier.

Cette approche stimule les discussions, génère des synergies entre les domaines d'expertise et réduit les biais propres aux groupes homogènes en encourageant l'émergence de points de vue variés et la remise en question des idées reçues.

L'équipe de Transfert a soigneusement réparti les participantes et les participants en groupes de travail afin d'assurer un équilibre entre les représentants de l'industrie minière, des organisations de protection de l'environnement, des gouvernements de proximité et de la mise en valeur du territoire ainsi que ceux du domaine de la recherche universitaire, créant ainsi des groupes diversifiés et propices à des échanges fructueux.

¹ La tenue de l'atelier en une seule journée a nécessité des choix logistiques et méthodologiques guidés par un impératif d'efficacité. Davantage de temps aurait permis d'approfondir l'éventail des perspectives et des opinions explorées.

Au total, 43 organisations ont été invitées et 28 étaient présentes à l'atelier, soit un taux de participation de près de 65 %.

Les organisations participantes sont les suivantes :

Organisation
Association de l'exploration minière du Québec
Association des directeurs généraux des municipalités du Québec
Association des parcs régionaux du Québec
Association des producteurs de tourbe horticole du Québec
Association minière du Québec
Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC)
Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, Université de Sherbrooke
Coalition Québec meilleure mine
Coalition des lacs incompatibles à l'activité minière
COREM
Conseil Patronal de l'Environnement du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération des pourvoiries du Québec
Fédération québécoise des gestionnaires de Zecs (Zecs Québec)
Fédération québécoise des municipalités
Institut de recherche en mines et environnement (IRME-UQAT)
Nature Québec
Regroupement des organismes de bassin versant du Québec
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Réseau de la transformation métallique du Québec
Réseau québécois sur les eaux souterraines
SIDEX
Société du Plan Nord
Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)
SOQUEM
Syndicat représentant les travailleurs miniers (fédération de l'industrie manufacturière [CSN])
Syndicat représentant les travailleurs miniers (Syndicat des métaux)
Union des municipalités du Québec

Activité 1 : Formule « World Café »

Choix du type d'activité :

Afin de générer du contenu de qualité dans une très courte période de temps, l'équipe de Transfert a préconisé l'approche d'activité en format « World Café » dans une formule

adaptée aux circonstances. Au cours de cette journée, l'animateur était également le responsable de la prise de note au cours de l'atelier.

L'approche « World Café » favorise l'utilisation de l'intelligence collective des participantes et des participants ainsi que la somme de leurs expertises pour, dans ce cas précis, identifier les principaux enjeux perçus liés à l'industrie minière québécoise ainsi que des pistes de solutions concrètes pour remédier aux enjeux identifiés. À chaque ronde, les idées s'additionnent et se précisent pour permettre de formuler des réflexions détaillées sur les marches à suivre potentielles.

Afin de respecter la segmentation d'information requise par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour obtenir une collecte d'information uniforme, les quatre thèmes présentés dans la figure suivante ont été utilisés en rotation à chacune des tables pour permettre à tous les participantes et participants de s'exprimer sur chacun des sujets présentés.



Déroulement de l'activité :

1. Chaque thème est associé à un(e) animateur(trice) qui se déplace de table en table lors des (4) rondes de discussion.
2. En début de ronde l'animateur invite les participantes et les participants à générer des idées individuellement.
3. Chaque personne inscrit au brouillon jusqu'à trois enjeux et pistes de solutions correspondantes.
4. Les membres du groupe se présentent et exposent leurs enjeux et pistes de solutions (tour de table).
5. Discussion semi-dirigée sur les sujets couverts et moins couverts afin de préciser les idées et les bonifier.
6. En fin de ronde : synthèse préliminaire validée par les membres du groupe de travail.

7. Pour les rondes 2, 3 et 4, une synthèse des enjeux et pistes de solution relevés précédemment est présentée par l'animateur(trice) en début de discussion/les discussions se poursuivent avec la même séquence par la suite.

Plénière 1

Au retour du dîner, les responsables de l'animation étaient invités à présenter tour à tour la synthèse des sujets abordés au cours de leur activité. Les participantes et participants étaient invités à apporter des précisions s'ils croyaient que la synthèse pouvait être bonifiée. C'est à ce moment que les points de divergence sur certains sujets ont été les plus perceptibles.

Les interactions de la plénière ont été documentées par l'équipe de Transfert.

Activité 2 : Formule « Table ronde »

Planification démocratique des activités par table

Le vote démocratique a été utilisé afin de déterminer les sujets abordés à chacune des tables de discussion de l'après-midi. Pour faciliter le vote, la plateforme de sondage « Mentimeter » a été utilisée. Le vote s'effectuait en direct à l'aide des téléphones cellulaires des participantes et participants.²

À l'issue du vote, chaque groupe de travail a reçu les 12 thèmes ordonnés selon une priorité unique à chacune des tables.

Au cours des discussions de l'après-midi, les responsables de l'animation ont requis l'autorisation des participantes et des participants pour les enregistrer afin de mieux documenter les échanges.

Cette activité s'est déroulée dans un format interactif et conversationnel, où les participantes et les participants étaient encouragés à contribuer activement à la conversation en proposant des pistes de solutions ou des stratégies d'application pour celles-ci.

Les questions suivantes ont été utilisées pour guider l'animation des tables de travail :

1. Quelles seraient les conditions de succès pour concrétiser cette piste ?
2. Quelles seraient les activités, initiatives ou mesures à déployer à court ou à moyen terme ?
3. Quels défis ou obstacles est-ce que vous entrevoyez ?

Plénière 2

À la suite de la deuxième activité, les responsables de l'animation ont fait une synthèse en détaillant individuellement les principales pistes de solutions discutées (entre 1 et 4 selon les tables). Une fois de plus, les participantes et les participants étaient invités à commenter ou à bonifier chacune des synthèses.

² Les résultats du vote pour chacune des tables est disponible à l'annexe 3

Les commentaires des participantes et des participants à cette étape ont été consignés afin de préciser les différentes pistes de solutions énoncées.

1.4 Évaluation de l'événement

À la fin de l'atelier, les participantes et participants ont été sondés pour déterminer leur appréciation de la journée. Parmi les 28 organisations présentes, 23 ont répondu au sondage.

Questions	Résultat
Est-ce que l'atelier participatif avec les parties prenantes nationales concernées par le secteur minier a répondu à vos attentes ?	3.87/5
Croyez-vous que l'activité ait permis d'atteindre les objectifs attendus ?	3.65/5
Avez-vous senti qu'on prenait en compte votre opinion ?	4.26/5
Évaluation de l'animation générale	4.39/5
Évaluation de la nature des échanges	4.35/5
Évaluation du déroulement et de la logistique de la journée	4.26/5

Comme le soulignent les résultats du sondage, l'appréciation des participantes et participants face à l'atelier a été très élevée, notamment en ce qui a trait à la nature des échanges, l'animation et la logistique. En effet, quatre des six questions d'évaluation posées ont récolté plus de quatre points sur cinq. Pour la question sur les objectifs, les participantes et les participants ont indiqué en commentaires qu'il était trop tôt pour affirmer que les objectifs étaient atteints, ce qui explique la note plus faible à cette question.

Section 2 Analyse des solutions proposées par les participantes et les participants

2.1 Introduction

Les échanges intervenus au cours de l'atelier ont porté sur quatre thèmes, lesquels se déclinent en 12 sous-thèmes.

Le thème de l'**insertion sociale des projets**, qui comprend les sous-thèmes suivants :

- Compatibilité des activités minières avec les autres utilisations du territoire ;
- Retombées et bénéfices des activités minières pour les communautés locales et régionales ;
- Communication de l'industrie.

Le thème de la **gouvernance et du régime minier**, qui comprend les sous-thèmes suivants :

- Rôle des instances et encadrement gouvernemental ;
- Rôle des sociétés minières ;
- Participation publique.

Le thème de la **protection de l'environnement**, qui comprend les sous-thèmes suivants :

- Composantes de l'environnement ;
- Pratiques environnementales du secteur minier ;
- Modernisation des pratiques.

Enfin, le thème du **développement du secteur minier québécois**, qui comprend les sous-thèmes suivants :

- Place du secteur minier québécois dans la transition énergétique ;
- Perceptions à l'égard de l'industrie et connaissance du domaine des ressources minérales ;
- Investissement responsable.

Cette section du rapport présente les principales pistes de solution proposées par les participantes et les participants pour favoriser une meilleure intégration du développement minier dans le milieu ainsi que les enjeux qui y sont associés.³

³ Les solutions présentées dans ce rapport reflètent les propositions formulées par les participantes et les participants, et ce, sans jugement de la part de Transfert quant à leur pertinence ou à leur faisabilité.

2.2 Approche méthodologique de la section

La méthode d'analyse des résultats adoptée pour aboutir à la présentation des différentes pistes et sous-pistes de solutions, ainsi qu'aux enjeux associés, s'est déroulée en plusieurs étapes structurées et détaillées ci-dessous :

1. Établissement d'une liste exhaustive des enjeux et solutions :

Toutes les propositions d'enjeux et de solutions émises lors de la journée de travail ont été recensées et ensuite classées par thème et sous-thème. La liste ainsi obtenue est présentée dans l'annexe 1.

2. Regroupement des enjeux :

Les 82 enjeux identifiés au cours des discussions ont été synthétisés et regroupés en 35 grands enjeux, permettant une meilleure lisibilité et une analyse plus facile. Cette liste d'enjeux agrégés est disponible dans l'annexe 2.

3. Traitement des solutions proposées :

Les solutions suggérées par les participantes et les participants ont été identifiées dans le rapport en tant que sous-solutions. Ces sous-solutions ont ensuite été rassemblées en huit grandes pistes de solutions, indépendamment du thème auquel elles appartiennent. Les pistes de solutions ont été placées en ordre de priorité en utilisant les résultats du vote effectué par les participantes et les participants au cours de l'atelier.

4. Synthèse des idées maîtresses :

En introduction de chacune des pistes de solution, un paragraphe résume les idées maîtresses qui ont émergé lors de l'atelier. Ce résumé permet de mettre en avant les éléments clés à considérer pour chaque piste de solution proposée.

Cette méthodologie rigoureuse a permis d'organiser et d'analyser de manière structurée l'ensemble des idées et propositions émises lors de la journée de travail, facilitant ainsi la présentation des pistes et sous-pistes de solutions et la mise en évidence des enjeux qui y sont rattachés.

2.3 Pistes de solutions proposées

Piste de solution 1 Revoir la préséance du régime minier sur les outils de planification du territoire

La préséance du régime minier sur les outils de planification du territoire est ressortie comme l'un des enjeux pivots qui freinent l'intégration harmonieuse du développement minier dans le milieu⁴. C'est d'ailleurs le volet qui a le plus retenu l'attention tant dans les discussions par table que dans le vote des pistes de solutions sur lesquelles les participantes et les participants à l'atelier ont souhaité traiter en priorité pour assurer que le processus d'attribution des titres miniers soit revu.

Les principales sous-solutions présentées lors de l'atelier sont les suivantes :

1. Évaluer à nouveau la possibilité de décréter un moratoire à l'émission de nouveaux claims pour laisser le temps à une réforme de s'implanter ;
2. Soumettre le régime minier aux mêmes outils de planification que les activités éoliennes et forestières pour ne pas compromettre le développement des autres activités industrielles ;
3. Instaurer une obligation de consultation, voire de conformité, avec les schémas d'aménagement et de développement des MRC ;
4. Inclure les communautés autochtones à tout processus de consultation et de conformité lié à l'aménagement du territoire local ou régional ;
5. Avoir des territoires compatibles au développement minier préalablement identifiés ;
6. Abroger l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme indiquant qu'aucune disposition de cette loi, ou aucun autre outil de planification territoriale (schéma d'aménagement et de développement, etc.), ne peut avoir pour effet d'empêcher la désignation sur carte d'un claim, l'exploration, la recherche, la mise en valeur ou l'exploitation de substances minérales conformément à la Loi sur les mines ;
7. Revoir l'OGAT-mines :
 - Élargir et mieux définir le concept d'utilité publique inclus dans les territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) ;
 - Élargir la portée des TIAM au-delà des territoires municipalisés ;
 - Évaluer le potentiel minéral des zones qui ont des potentiels de devenir des TIAM et, inversement, bloquer l'octroi de claim si une demande de TIAM est faite ou officialisée ;
 - Évaluer la possibilité d'introduire des zones « mitoyennes » où certaines formes d'activité minière seraient permises ;
8. Dans la Loi sur les mines, élargir le concept d'utilité publique au concept d'intérêt public et ajouter le droit de révocation de titres miniers pour raison d'intérêt public.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux enjeux suivants : la préséance du régime minier sur les outils de planification, le manque d'arrimage entre le développement

⁴ Un paragraphe résumant les idées maîtresses ressorties lors de l'atelier est présenté en introduction de chacune des pistes de solution.

minier et les enjeux énergétiques, le conflit entre claims miniers et efforts de conservation de la biodiversité, la perception divergente des TIAM, le manque de prévisibilité pour les usages en cours sur le territoire et le respect des droits ancestraux des communautés autochtones.

Piste de solution 2 Augmenter de façon significative les retombées positives des projets miniers pour les communautés d'accueil

La distribution des retombées économiques générées par les projets miniers est perçue comme inéquitable, bénéficiant principalement aux sociétés minières et au gouvernement alors que les communautés d'accueil qui vivent avec une grande proportion des impacts sont pénalisées sur le volet financier des projets. Un meilleur partage des bénéfices et des retombées à long terme pour les communautés locales de même qu'une réduction significative des impacts des projets pour celles-ci favoriseraient une meilleure cohabitation du secteur minier avec le milieu.

Les principales sous-solutions présentées lors de l'atelier sont les suivantes :

1. Encadrer l'utilisation de la main-d'œuvre locale et exiger un seuil minimal d'approvisionnement local lorsque possible ;
2. Bonifier l'évaluation des retombées positives des projets, incluant celles qui ne se chiffrent pas ;
3. Revoir le régime de redevances minières, notamment :
 - a. Revoir les méthodes de répartition des redevances entre le gouvernement et les communautés d'accueil, par exemple, répartir les redevances à 50 % pour la région et 50 % pour le gouvernement ;
 - b. Prioriser la communauté la plus impactée et répartir les retombées proportionnellement à la proximité du projet ;
 - c. Générer des retombées à long terme pour les communautés en contribuant à un fonds de diversification qui permettrait aux infrastructures créées à l'occasion d'un projet d'être entretenues sans devenir une charge financière pour la communauté ;
 - d. Proposer des retombées sous forme de compensations liées au transbordement et verser celles-ci dans un fonds administré par un comité aviseur plutôt que d'implanter des programmes de dons et commandites. Ainsi, les redevances seraient calculées en fonction des activités minières et à la productivité de la mine plutôt que par des montants prédéterminés ;
4. Reconnaître et trouver une façon de compenser les impacts de l'activité minière sur la rentabilité des territoires visés par les projets ;
5. Favoriser la conclusion d'ententes :
 - a. Établir un modèle d'entente municipalité-société minière pour les différentes phases des projets ;
 - b. Favoriser la conclusion d'ententes entre les communautés autochtones, les sociétés minières et le gouvernement ;
6. Instaurer un mécanisme de protection de la valeur des propriétés lorsqu'une mine s'installe à proximité.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux deux enjeux suivants : insuffisance des retombées économiques locales et iniquité entre le partage des retombées économiques en comparaison aux impacts subis, ainsi que la confiance du public à développer.

Piste de solution 3 Positionner clairement le secteur minier dans la transition énergétique

La méconnaissance du public en ce qui a trait au rôle des minéraux critiques et stratégiques (MCS) dans la transition énergétique concourt à la méfiance du public à l'égard du secteur minier. Par ailleurs, la chaîne de valeur des MCS au Québec n'est pas optimale et le secteur minier tient encore trop peu compte de l'économie circulaire pour son développement.

Les principales sous-solutions présentées lors de l'atelier sont les suivantes :

1. Soutenir le secteur minier québécois dans ses efforts de positionnement en tant que leader mondial en matière de développement minier durable et responsable :
 - a. Considérer les politiques préférentielles pour favoriser le positionnement de la filière québécoise des MCS à l'échelle mondiale ;
 - b. Renforcer les moyens d'actions et d'intervention d'organismes structurants tels que la SOQUEM et Investissement Québec ;
 - c. Adapter les impôts et les redevances de façon progressive, selon la compatibilité des modes opératoires des sociétés avec les normes et standards québécois en matière sociale, environnementale et éthique ;
 - d. Réfléchir à une stratégie d'inclusion des dons matériels tels que de l'équipement, des bâtiments ou tout autre contribution non monétaire dans le calcul de l'impôt minier ;
 - e. Assurer un soutien gouvernemental en recherche et développement responsable et durable dans le secteur minier, incluant le volet réduction à la source pour n'exploiter que les ressources nécessaires à combler les besoins ;
 - f. Développer des indicateurs de biodiversité dans les programmes et la planification des investissements ;
2. Inclure le secteur minier dans la réflexion stratégique de l'avenir énergétique du Québec ;
3. Développer des outils qui permettent d'avoir une vue d'ensemble du marché pour mieux identifier les besoins et les opportunités ;
4. Comblent les lacunes au niveau de la chaîne de valeur des MCS ; notamment :
 - a. Développer au Québec toutes les filières technologiques en lien avec les MCS ;
 - b. Intégrer la chaîne de valeur des MCS dans l'ensemble de la stratégie énergétique et économique du Québec ;
 - c. Développer un plan intégré de développement de la chaîne de valeur qui tienne compte des communautés impactées par les projets d'extraction des MCS ;

- d. Réaliser une cartographie de la chaîne de développement en vue d'améliorer la traçabilité des matières produites selon des critères de développement durable plus élevés ;
- 5. Tenir compte de l'économie circulaire dans le développement des projets miniers :
 - a. Adopter un objectif d'augmentation de la circularité de l'économie québécoise de 3,5 % à 15 % d'ici 2050 ;
 - b. Soutenir et encourager l'exploitation des gisements urbains et du recyclage des produits contenant des MCS et autres métaux ;
 - c. Encourager la longévité et la durée de vie des matériaux se trouvant dans les appareils du quotidien ;
 - d. S'assurer que le projet minier soit nécessaire.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux enjeux suivants : la compétitivité internationale du Québec dans un marché agressif, le manque d'arrimage entre le développement minier et les enjeux énergétiques, la faible position du Québec dans la chaîne de valeur des MCS, l'absence de mécanisme de traçabilité de l'ensemble de la filière batterie et la perception négative du public à l'égard de l'industrie minière.

Piste de solution 4 Soutenir la participation des citoyens et des communautés au développement des projets miniers

Les citoyens et les petites municipalités sont souvent mal outillés pour pouvoir participer efficacement et de façon éclairée aux activités de participation publique qui leur sont présentées. Les pratiques de l'industrie en termes de démarche de relation avec le milieu sont également à parfaire. Enfin, la notion d'acceptabilité sociale requiert des balises plus claires, et ce, autant pour les citoyens que pour l'industrie.

Les principales sous-solutions présentées lors de l'atelier sont les suivantes :

1. Informer le public et les instances municipales sur l'encadrement légal, les étapes de cheminement d'un projet minier et les pratiques de l'industrie ; entre autres :
 - a. Bonifier l'information sur les modalités relatives aux claims (octroi/achat, renouvellement, etc.) ;
2. Informer le public de l'octroi d'un claim dans un secteur, de façon vulgarisée ;
3. Proposer des mécanismes de participation publique qui respectent les règles de l'art :
 - a. Qui proposent une marge de manœuvre et une portée claire du processus et la contribution attendue ;
 - b. Qui impliquent la reddition de compte envers le public, les participantes et les participants, présentée dès le départ ;
 - c. Où l'éthique et la transparence guident les actions ;
 - d. Qui utilisent des méthodes adaptées au contexte local pour rejoindre les acteurs et leur donner la possibilité de participer au développement du projet ;

- e. Qui fournissent une information précise, accessible et indépendante sur l'industrie et les projets en cours de développement ;
- 4. Consulter la population à la suite du dépôt d'une étude économique préliminaire ;
- 5. Favoriser la co-construction des plans de fermeture des mines afin d'en assurer la cohérence avec les objectifs de la communauté ;
- 6. Produire et diffuser un guide de bonnes pratiques sur la participation publique ;
- 7. Que les sociétés minières soient davantage présentes dans le milieu et s'assurent de la mise en place d'un espace de dialogue commun avec les citoyens, et ce, à toutes les étapes du projet ;
- 8. Mutualiser les connaissances et les expertises vers les municipalités et les parties prenantes ; soutenir les municipalités dans leurs efforts d'information de la population ;
- 9. Prévoir un accompagnement technique et financier pour les petites municipalités ;
- 10. Donner plus de pouvoir aux municipalités dans la prise de décision des projets ;
- 11. Impliquer les citoyens dès l'étape d'exploration ;
- 12. Bonifier le recours au BAPE et son influence sur les décisions gouvernementales :
 - a. Soumettre tous les projets miniers au BAPE, sans exception ;
 - b. Favoriser et soutenir la participation des groupes au BAPE (Autochtones, groupes environnementaux, citoyens) ;
 - c. Que les décisions gouvernementales aillent dans le sens des rapports du BAPE ;
- 13. Rendre disponible l'information nécessaire à une participation éclairée ; entre autres :
 - a. Tenir des sessions d'information sur les impacts et l'encadrement des projets avant la mise en œuvre de ceux-ci ;
 - b. Rendre publiques les études réalisées par le privé ;
 - c. Rendre disponibles et uniformes les données actuelles sur le potentiel minier et les arrimer avec des couches de précisions sur les usages et les éléments à considérer sur le territoire ;
 - d. Obliger les promoteurs à plus de transparence dans l'information, notamment en lien avec les prévisions de transport ;
 - e. Fournir une information précise et indépendante de l'industrie minière ;
- 14. Réduire le dédoublement des processus fédéraux et québécois de consultation en combinant les deux procédures en un guichet unique ;
- 15. Mettre en place une instance régionale de concertation des acteurs sur les usages du territoire en amont des projets ;
- 16. Définir l'acceptabilité sociale :
 - a. Instaurer des balises claires sur la notion d'acceptabilité sociale et identifier le moment déclencheur de la quête d'acceptabilité sociale ;
 - b. Produire un guide sur l'acceptabilité sociale ;
 - c. Développer des critères scientifiques pour mesurer l'acceptabilité sociale afin d'éviter les dérives et les considérations politiques.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux enjeux suivants : le manque de clarté de la notion d'acceptabilité sociale, le manque de connaissances et de ressources pour participer adéquatement au développement des projets, la difficulté d'accès à l'information

sur les usages du territoire, le manque d'intégration des besoins et des visions des communautés, le manque de ressources humaines dans l'industrie et dans les municipalités, la sur-sollicitation des parties prenantes à la consultation, le pouvoir limité de la consultation publique sur la prise de décision, le manque d'information vulgarisée pour le public, l'inadéquation entre les intérêts de l'industrie et les valeurs des communautés et l'asymétrie des pouvoirs entre les sociétés minières et les parties prenantes.

Piste de solution 5 Assurer une meilleure protection de l'environnement

L'ensemble de la filière minière est perçu comme un frein à la protection de l'environnement qu'il s'agisse de protection du territoire et des milieux humides et hydriques, de la création d'aires protégées ou de la conservation de la biodiversité, valeurs chères à la population québécoise. Ainsi, les solutions visant à assurer une meilleure protection de l'environnement favoriseront un meilleur accueil des projets miniers par le milieu.

Les principales sous-solutions présentées sont les suivantes :

1. Augmenter la recherche sur les impacts de l'exploration minière et inclure des critères et conditions de protection de l'environnement à l'octroi des claims ;
2. Améliorer les pratiques environnementales de l'industrie :
 - a. Réaliser une cartographie des meilleures pratiques environnementales de l'industrie et les rendre disponibles ;
 - b. Offrir un encadrement sur les bonnes pratiques environnementales ainsi que sur les pratiques innovantes ;
 - c. Mettre fin aux pratiques douteuses, exiger le respect du cadre légal et encourager l'application des bonnes pratiques et l'innovation :
 - i. Diffuser des guides de bonnes pratiques ;
 - ii. Encourager la certification ;
 - d. Prendre en compte les impacts sonores dans les mécanismes visant la cohabitation des usages (exemples d'activités : déterminer de façon concertée l'horaire des activités, améliorer l'état du réseau routier) ;
 - e. Gestion des résidus miniers :
 - i. Augmenter significativement les coûts à la tonne de déchets produits et de volume d'eau utilisé ;
 - ii. Assurer un soutien gouvernemental à la recherche sur la valorisation des résidus miniers ;
 - iii. Obliger à développer des débouchés pour les résidus miniers ;
 - iv. Créer une plateforme de ressources disponibles pour d'autres sociétés minières ou d'autres industries ;
 - v. Obliger les sociétés minières à sécher les résidus avant l'entreposage ;
 - vi. Interdire le dépôt de déchets miniers dans les lacs, entreposer les résidus dans les fosses plutôt que dans les lacs ;
 - f. Optimiser les techniques de forage ;
3. Réduire l'empreinte environnementale globale des projets miniers :

- a. Mettre en place un comité permanent indépendant pour rassembler la connaissance, sur le long terme, des impacts de l'industrie minière ;
 - b. Favoriser une meilleure prise en compte des effets cumulatifs l'ensemble des impacts sur l'environnement (changements climatiques, eau, émissions atmosphériques, etc.) ;
 - c. Mettre en place une cible de réduction de l'empreinte matérielle de 50 % d'ici 2050 (L'empreinte matérielle d'une nation se calcule en additionnant le poids de la matière nécessaire à la production de l'ensemble des biens qu'elle consomme)⁵ ;
 - d. Intégrer des critères relatifs à l'empreinte environnementale et sociale dans les ententes et les traités économiques ;
 - e. Adopter une norme sur l'empreinte environnementale globale ;
 - f. Adopter des mesures incitatives pour réduire l'ampleur des sites miniers, autant en termes de dimension que d'impacts ;
4. Bonifier les inspections sur le territoire :
- a. Augmenter le nombre d'inspections et d'inspecteurs en environnement ;
 - b. Appliquer de façon plus rigoureuse les normes et adopter des sanctions dissuasives ;
5. Mieux protéger les milieux hydriques, incluant les eaux souterraines :
- a. Acquérir une connaissance fine des plans d'eau du Québec et les classer en fonction de leur capacité réelle à accueillir un projet industriel ;
 - b. Appliquer le principe de précaution pour la protection des plans d'eau ;
 - c. Poursuivre l'acquisition des connaissances sur l'eau et utiliser les données récoltées à ce jour ;
 - d. Intégrer les données rendues disponibles par l'entremise des évaluations environnementales des projets ;
 - e. Réaliser des analyses de vulnérabilité dans les municipalités ;
 - f. Traiter 100 % des eaux de procédé et des eaux de ruissellement et limiter les quantités d'eau utilisées ;
 - g. Réaliser une étude hydrogéologique avant l'octroi d'un claim
 - h. S'assurer de la présence d'un hydrogéologue dans chacun des bureaux régionaux du MELCCFP où il y a une activité minière ;
6. Prendre des mesures pour mieux protéger la biodiversité :
- a. Prendre en considération la présence de population faunique fragile tel que le caribou montagnard ;
 - b. Empêcher la prise de claims dès l'annonce gouvernementale d'un projet d'aire protégée ;
 - c. Considérer la cible de 30 % d'aires protégées d'ici 2030 dans tout projet de développement minier et resserrer l'encadrement des aires protégées.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux enjeux suivants : les impacts sur les milieux humides et hydriques, la confiance du public à développer, la conservation de la biodiversité, le manque de connaissances sur les ressources souterraines et les usages du territoire, le manque de connaissances et de ressources pour participer adéquatement

⁵ <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/environnement-ressources-et-energie/lempreinte-materielle-representer-le-poids-reel-de-nos-economies/>

au développement des projets, le manque de moyens et d'outils pour mettre de l'avant les bonnes pratiques de l'industrie, la surveillance du territoire et suivis environnementaux insuffisants, la perception négative du public à l'égard de l'industrie minière et le besoin de moderniser les pratiques.

Piste de solution 6 Participer davantage à la lutte aux changements climatiques

Les engagements des sociétés minières à l'égard de la lutte aux changements climatiques sont jugés insuffisants. L'ensemble de l'industrie minière doit contribuer à lutter contre la crise climatique et pas seulement par la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques (MCS). Les principales sous-solutions présentées lors de l'atelier sont les suivantes :

1. Développer une vision globale qui s'inscrive dans la lutte aux changements climatiques où la création de nouvelles mines de MCS n'est pas la seule option ;
2. Prioriser la filière du recyclage avant de favoriser la filière de l'extraction des minéraux vierges ;
3. Soutenir la recherche et le développement de même que l'innovation dans les pratiques visant la protection du pergélisol ;
4. Soutenir la recherche et le développement sur l'énergie et les émissions de GES ;
5. Documenter l'impact du climat sur les projets miniers notamment sur les parcs à résidus.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux enjeux suivants : le manque d'engagements clairs et d'actions concrètes du secteur minier dans la lutte aux changements climatiques, l'économie circulaire pas suffisamment prise en compte dans les projets miniers, le manque de moyens et d'outils pour mettre de l'avant les bonnes pratiques de l'industrie et le manque d'arrimage entre le développement minier avec les enjeux énergétiques.

Piste de solution 7 Améliorer les communications et les perceptions du public face au secteur minier

Au Québec, en général, le secteur minier est mal perçu par le public. Les passifs environnementaux et sociaux laissés par certaines sociétés minières aux pratiques douteuses ont miné la confiance du public envers ce secteur d'activité. Mieux communiquer et communiquer de l'information de qualité, ajoutée aux autres pistes de solution présentées dans ce rapport, pourraient favoriser un recadrage de l'opinion publique à l'égard de cette industrie.

Les principales sous-solutions présentées lors de l'atelier sont les suivantes :

1. Mieux informer le public sur le régime minier ; notamment :
 - a. Le partage des responsabilités entre les différentes instances ;
 - b. L'utilité des claims pour l'acquisition des connaissances sur le territoire ;
2. Mieux faire connaître les besoins de l'industrie et des sociétés minières à chacune des étapes de cheminement d'un projet ;
3. Faciliter l'acquisition des connaissances par le public :

- a. Assurer un traitement de l'information sur les projets, que celle-ci vienne de l'industrie ou d'ailleurs, et qu'elle soit compréhensible par le public ;
- b. Reconnaître et documenter l'impact des activités d'exploration ;
- c. Améliorer l'accès aux outils d'information gouvernementale existants et développer davantage d'outils permettant de connaître les usages actuels et prévus du territoire (ex. par télédétection) ;
- 4. Mettre en place des mécanismes qui permettent de démocratiser les bonnes pratiques au sein de l'industrie minière, à toutes les étapes des projets ;
- 5. Offrir de la formation aux citoyens, aux décideurs et aux leaders d'opinion sur :
 - a. La présence des minéraux dans nos vies quotidiennes ;
 - b. Le rôle du secteur minier dans la décarbonation ;
- 6. Améliorer la connaissance du public quant au rôle et à la compétitivité du Québec dans la décarbonation ;
 - a. Lancer une campagne de sensibilisation auprès du grand public ;
 - b. Lancer une campagne de vulgarisation à l'intention des citoyens laquelle serait menée par les parties prenantes ;
 - c. Vulgariser l'information sur les retombées de l'industrie minière.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux enjeux suivants : le manque d'information vulgarisée pour le public, la méconnaissance de la gouvernance et des politiques, le manque de connaissances sur les ressources souterraines et les usages du territoire, le manque de connaissances et de ressources pour participer adéquatement au développement des projets, la difficulté d'accès à l'information sur les usages du territoire, la méconnaissance du milieu minier québécois et le manque de moyens et d'outils pour mettre de l'avant les bonnes pratiques de l'industrie.

Piste de solution 8 Bonifier les pratiques de gouvernance du secteur minier

Les participantes et les participants se sont montrés enthousiastes à participer à la réflexion sur les pratiques de gouvernance du secteur minier. Plusieurs sous-solutions présentées précédemment auraient pu d'ailleurs se retrouver dans cette catégorie de solution, comme les TIAM, par exemple. Dans le présent rapport, cette piste de solution concerne principalement les activités de gouvernance interne au gouvernement ou à l'industrie.

Les principales sous-solutions présentées lors de l'atelier sont les suivantes :

- 1. Améliorer la gestion du régime minier :
 - a. Améliorer la collaboration interministérielle :
 - i. Assurer un transfert des connaissances environnementales du MRNF au MELCCFP ;
 - ii. Créer un guichet unique auprès des instances combinées du MRNF et du MELCCFP ;
 - iii. Faire une réflexion approfondie sur le partage des rôles entre le MRNF et le MELCCFP quant à l'octroi des droits et des permis miniers ;
 - iv. Mettre en place un dispositif interministériel afin de favoriser une gestion concertée et horizontale de l'activité minière ;

- v. Mettre en place une vision systémique et multidisciplinaire dans la gestion du régime minier ;
 - b. Bonifier l'encadrement réglementaire :
 - i. Transformer la directive 019 en règlement ;
 - ii. Revoir le processus d'octroi des baux miniers et en augmenter le coût ;
 - iii. Augmenter le coût des ressources et utiliser les sommes pour la protection de l'environnement ;
 - c. Adapter le régime minier aux différentes réalités du territoire et aux différents secteurs de l'industrie ; notamment :
 - i. Réfléchir à un régime adapté au secteur de la tourbe ;
- 2. Améliorer l'accès à l'information gouvernementale :
 - a. Sur les usages en cours sur le territoire ;
 - b. Sur les enjeux territoriaux rencontrés par les sociétés minières qui se sont vu bloquer ou interdire leurs activités ;
- 3. S'assurer du respect des droits ancestraux des communautés autochtones ; notamment :
 - a. Implanter des mécanismes pour assurer la conformité des activités minières avec les visions d'intendances des communautés autochtones ;
 - b. Obtenir le consentement des communautés autochtones à l'égard des projets ;
- 4. Améliorer les politiques internes des sociétés minières :
 - a. Adapter les ressources humaines et financières aux différentes réalités territoriales ;
 - b. Dans les programmes ESG, mettre l'emphasis sur la décarbonation de la chaîne de valeur ainsi que sur la conservation de la biodiversité ;
- 5. Impliquer l'État dans la diversification des activités économiques des communautés locales minières.

Ces solutions répondraient, du moins en partie, aux enjeux suivants : la confiance du public à développer, la conservation de la biodiversité, le manque de connaissances sur les ressources souterraines et les usages du territoire, le manque de connaissances et de ressources pour participer adéquatement au développement des projets, le manque d'intégration des besoins et des visions des communautés, le manque de ressources humaines dans l'industrie et dans les municipalités, le manque d'engagements clairs et d'actions concrètes du secteur minier dans la lutte au changement climatique, le conflit dans le partage des compétences environnementales entre le MRNF et le MDDELCCFP, dans le secteur minier, le régime minier inadapté aux différences de réalités régionales et le respect des droits ancestraux des communautés autochtones.

Section 3 Les points marquants de la journée

La journée de concertation des acteurs nationaux a favorisé le partage de points de vue d'acteurs aux visions souvent opposées, et ce, dans un cadre qui a permis l'expression des divers points de vue en tout respect.

La formule utilisée a favorisé un dialogue ouvert entre acteurs chevronnés dans le domaine de l'intégration des activités minières dans le milieu.

En conclusion du présent rapport, voici les principaux constats de la journée.

3.1 Les points de convergence et de divergence

L'approche choisie par le ministère, soit celle de la tenue d'une seule journée regroupant les principaux acteurs nationaux dans le domaine, a permis de stimuler les échanges sur l'ensemble des thèmes suggérés.

Par ailleurs, pour approfondir les différents points de vue et ainsi dégager plus clairement les points de convergence et de divergence, il aurait été nécessaire de tenir plus d'une rencontre. Malgré cela, il est tout de même possible d'identifier en survol, certains éléments qui ont fait consensus et d'autres qui ont davantage été des points de divergence, à travers l'ensemble des groupes de travail.

Éléments de convergence

Une majorité de participantes et de participants semblaient partager les points de vue suivants :

1. Le secteur minier demeure méconnu par la population. Il importe de diffuser davantage d'information sur l'encadrement de ces activités de même que la place qu'occupent les minéraux dans notre quotidien.
2. Il importe de mieux outiller chacun des acteurs – citoyens, organisations et municipalités –, et ce, à chacune des étapes des projets. Il s'avère essentiel entre autres de mieux accompagner les municipalités qui vivent un boom minier.
3. Le mode de distribution des retombées et des redevances doit être revu, car les communautés locales subissent les impacts de l'activité minière sans recevoir leur juste part de bénéfices.
4. Le développement minier doit s'inscrire dans une approche d'économie circulaire où les gisements urbains seraient considérés comme une source potentielle intéressante de minéraux.

Éléments de divergence

Les principaux éléments de divergence qui ressortent de la journée d'échanges sont les suivants :

1. La notion d'acceptabilité sociale ne fait pas consensus. Est-ce une approche, un processus, un résultat ? À partir de quel moment considère-t-on qu'il y ait acceptabilité sociale ? Plusieurs ont suggéré qu'une définition de l'acceptabilité

- sociale, basée sur des critères scientifiquement élaborés, soit adoptée par le Gouvernement du Québec pour définir le cadre.
2. L'imposition d'un moratoire au développement minier ne fait pas consensus non plus. Certains acteurs réclament un moratoire aussi longtemps que prendra la révision du régime minier alors que d'autres sont d'avis qu'un tel arrêt dans le développement minier freinerait les efforts du Québec à se positionner au niveau mondial dans la lutte aux changements climatiques. Entre les deux, certains sont d'avis qu'un moratoire à durée limitée, le temps de convenir de certaines pratiques gagnantes-gagnantes, entre les communautés et les sociétés minières, serait la voie à suivre.
 3. D'une part, positionner de façon consensuelle le développement minier québécois dans l'avenir énergétique et économique du Québec prend du temps. D'autre part, le gouvernement et les sociétés minières souhaitent profiter de l'actuelle fenêtre d'opportunité que présentent la transition énergétique et la lutte aux changements climatiques pour encourager le boom minier. Ces deux objectifs apparaissant inconciliables, la voie des pratiques gagnantes-gagnantes, à court et à moyen terme, s'avèrerait ici aussi une piste intéressante à explorer.

3.2 Les faits saillants de la journée

Globalement, les animateurs de la journée ont retenu les faits saillants suivants :

Tout au long des échanges, la question du partage des responsabilités entre le MRNF et le MELCCFP est ressorti. Pour plusieurs, l'encadrement de l'activité minière doit être repensé de façon à donner davantage de responsabilité et d'expertise au MELCCFP.

La gestion de l'eau dans le cycle de vie d'une mine ressort également comme un élément majeur de préoccupation. Qu'il s'agisse des besoins en eau pour les opérations de la mine ou encore de la gestion de l'eau des parcs à résidus, les pratiques de l'industrie devraient être revues et modernisées de façon à réduire les impacts environnementaux de l'industrie minière.

Enfin, le dernier fait saillant de la journée concerne la satisfaction mentionnée par plusieurs participantes et participants de pouvoir participer à de tels échanges en compagnie d'autres représentants d'organismes nationaux, ce qui selon certains était demandé depuis longtemps, ou encore, ne se produit pas suffisamment souvent. Par ailleurs ils considèrent que trop peu de temps a été consacré à l'exercice pour combler leurs attentes et permettre l'atteinte de leurs objectifs. Ils ont d'ailleurs exprimé le souhait qu'un tel exercice de regroupement des acteurs nationaux soit répété afin de pouvoir approfondir les points de vue exprimés au cours des activités et ainsi conduire à une meilleure compréhension des besoins et des réalités de chacun pour mieux définir des cadres réglementaires convenables pour tous.

Annexe 1 Liste exhaustive des enjeux et des solutions identifiés par les participantes et les participants

Thème « Insertion sociale des projets »

Thème « Insertion sociale des projets »

Sous-thème *Compatibilité des activités minières avec les autres utilisations du territoire*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires	
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités		
1.	Cohabitation des usages et collaboration entre acteurs	Les territoires sont vastes, ce qui ajoute à la difficulté de collaboration entre les acteurs et, par le fait même, à la cohabitation des usages	Utiliser divers moyens pour rejoindre les acteurs et leur donner la possibilité de participer au projet	Offrir des séances d'information Être présent sur le terrain Mettre en place un comité		
			Diffuser un guide de collaboration			
			Diffuser un guide de l'initiateur de projet			
2.	Préséance du régime minier sur les outils de planification des	Le régime minier a préséance sur les outils de planification des autres secteurs d'activités industrielles	Soumettre le régime minier aux autres outils de planifications d'activités industrielles			

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
	autres activités industrielles	comme la foresterie et l'éolien			
3.	Préséance du régime minier sur les autres instances d'aménagement du territoire	Il serait profitable à tous et à toutes d'assurer une cohérence sur le territoire et de limiter les zones de conflits	Instaurer l'obligation de consultation et d'entente, voire de conformité, avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur au niveau des MRC ou des plans métropolitains	Prendre exemple sur les façons de procéder d'Hydro-Québec pour ses projets	Le processus peut devenir très lourd et implique de considérer plusieurs facteurs à la seule étape d'exploration
		Cela favoriserait une meilleure prévisibilité et une meilleure image à l'industrie minière	Laisser les paliers locaux et régionaux identifier les territoires compatibles au développement minier/Définir des objectifs gouvernementaux en développement minier tout en laissant le processus décisionnel au niveau local		Une telle approche de gouvernance pourrait résulter en une meilleure ouverture aux projets miniers
		Il convient de définir une meilleure gouvernance qui va permettre à la fois le développement minier et la protection du territoire	Abroger l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme		Il convient de s'assurer d'une concordance avec les traités internationaux et de considérer les territoires non-municipaux (Nord du Québec)

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Inclure les communautés autochtones à tout processus de consultation et de conformité lié à l'aménagement du territoire local ou régional		
			Préciser et utiliser l'article 82 de la Loi sur les mines, notamment en élargissant le concept d'utilité publique vers le concept d'intérêt public/Ajouter le droit de révocation des titres miniers pour raison d'intérêt public		Le ministre peut ordonner la cessation des travaux, s'il le juge nécessaire, pour permettre l'utilisation du territoire à des fins d'utilité publique
4.	OGAT-Mine et TIAM	Il y a présentement une division inadéquate des activités sur le territoire L'application des TIAM est difficile ; plusieurs critères sont incohérents	Avoir une réflexion approfondie sur l'OGAT-Mine de manière à l'adapter à la réalité et à mieux protéger les milieux à haute valeur écologique ou culturelle	Évaluer le potentiel minéral sur les zones qui ont des potentiels de devenir des TIAM	
				Schématiser le processus de définition des TIAM	

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		Les perceptions divergent sur le fonctionnement et la plus-value des TIAM	Élargir la portée des TIAM à des territoires où il y a des claims également		
		Besoin de permettre des zones 'mitoyennes' i.e. qui n'empêcheraient pas toute forme d'activité minière	Bloquer l'octroi de claim ou les activités d'exploration en cours si une demande de TIAM est faite/officialisée		
			Élargir et mieux définir le concept d'utilité publique inclus dans les TIAM		
			Inclure les territoires en dehors des municipalités pour les TIAM		
5.	Protection du territoire	L'ensemble de la filière minière freine ou compromet la protection du territoire, les aires protégées et la biodiversité, surtout au niveau de l'exploration	Considérer la cible de 30 % d'aires protégées d'ici 2030 dans tout projet de développement minier		
			Optimiser les techniques de forage		
			Augmenter la recherche sur les impacts de la prospection minière et inclure des critères à l'octroi des claims		

Sous-thème *Retombées et bénéfiques des activités minières pour les communautés locales et régionales*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
6.	Manque de vision concertée quant à l'après mine	La réflexion quant au plan de fermeture de la mine n'est pas toujours compatible avec les objectifs de la communauté	Élaborer le plan de fermeture de la mine dans une démarche de co-construction afin d'assurer sa cohérence avec les objectifs de la communauté	Dans le plan de fermeture, intégrer des mesures qui favoriseront le développement économique à long terme de la communauté	
7.	Manque de compréhension sur les retombées positives et négatives	Les citoyens sont peu informés des retombées des projets	Consulter les citoyens en amont à l'aide de mécanismes efficaces		
			Développer des compétences chez les citoyens		
			Impliquer les citoyens dès l'étape d'exploration		
8.	Main-d'œuvre et approvisionnement local	Encadrer l'utilisation de la main-d'œuvre locale et exiger un minimum d'approvisionnement local	Garder un œil sur les retombées et le calcul des retombées locales Générer des retombées locales (ex. : Produits finis et retransformation)		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
9.	Mauvaise répartition des redevances minières	Davantage de retombées doivent rester dans les régions	Répartir ainsi les redevances minières : 50 % dans la région et 50 % au gouvernement		
			Mettre en place un fond pour les frais de transbordement		1 \$ la tonne n'est pas un gros montant
			Ratio distribué au prorata sur l'ensemble des municipalités de la côte Nord		
			Prioriser la communauté la plus impactée pour les redevances	Mettre en place un fonds de diversification	
			Encourager la conclusion d'entente de type ERA avec les communautés d'accueil notamment en phase d'exploration		
10.	Coûts d'entretien des infrastructures par les municipalités	Après la fermeture d'une mine, la municipalité doit continuer d'entretenir les infrastructures mises en	Contribuer à un fonds de diversification mis à la disposition des milieux hôtes		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		place dans le cadre du projet minier, engendrant des dépenses pour les générations futures	Donner plus de pouvoir à la municipalité dans la prise de décision des projets		
			Générer davantage de retombées directes		
11.	Formation de la main-d'œuvre	Un programme de formation exclusif aux Inuits doit être mis en place pour permettre leur intégration à la mine	Conclure des ententes tripartites Inuit/entreprises minières/gouvernement		
12.	Manque de ressources humaines	Il manque de ressources humaines, et ce, autant du côté des promoteurs que des municipalités d'accueil	Obliger les entreprises à mettre en place des programmes de formation afin de former de la main-d'œuvre locale et ainsi maximiser les retombées locales		
13.	Valeur des propriétés ⁶	Il n'y a aucune protection contre la perte de valeur des propriétés lorsqu'une mine s'installe sur le territoire			

⁶ En raison de l'horaire et de l'échéancier très serré, toutes les pistes de solutions n'ont pas nécessairement été abordées. Ces éléments pourraient être approfondis au cours d'autres activités ou complétés à l'aide des résultats des consultations régionales.

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
14.	Mesure des retombes positives	L'activité minière crée de la valeur que ce soit au niveau des infrastructures, des savoirs ou de l'expertise, mais celle-ci est peu documentée	Identifier les retombées positives des projets en incluant également celles qui ne se chiffrent pas		Des valeurs sont produites, des gens sont formés et un entrepreneuriat scientifique peut se développer

Sous-thème *Communications de l'industrie*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
15.	Manque de connaissance quant aux activités minières en cours sur le territoire	Bien que les municipalités reçoivent l'information, elles ont parfois de la difficulté à la diffuser	Avant les projets miniers, des sessions d'information doivent avoir lieu avec la population pour parler des impacts, du cadre des projets Il faut se parler tôt Communiquer en amont par les gouvernements et les pratiques sur le territoire		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Fournir une information précise et indépendante sur l'industrie et les projets		
16.	Besoin d'un lieu commun pour communiquer	Pour bâtir la confiance avec le milieu, cela prend un lieu commun pour permettre les échanges entre les représentants de l'entreprise et les citoyens	Que l'entreprise soit présente dans le milieu, dans un lieu de « cohabitation centrale »		Les firmes de relations publiques qui prennent la parole à la place des entreprises n'ont pas de crédibilité aux yeux des citoyens
17.	Manque de dialogue une fois la mine implantée	Une fois la mine implantée, il y a un manque au niveau de la consultation et de la concertation avec le milieu	Entreprendre un dialogue ouvert entre les opérateurs des mines et les communautés d'accueil		
18.	Manque de communication en période d'exploration	La phase d'exploration est peu encadrée et les entreprises d'exploration ont des capacités limitées	Il faut donner aux entreprises un cadre exploratoire basé sur les bonnes pratiques ainsi que les pratiques innovantes Ces informations doivent être accessibles		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
19.	Manque de transparence quant aux prévisions de transport	Il est parfois difficile d'avoir l'information juste sur les prévisions en transport	Obliger à plus de transparence sur les projets		Besoin de cibler qui est responsable de la transmission de l'information ; c'est une question de confiance. Le promoteur ? Le MRNF ? Autre ?

Thème « Gouvernance et régime minier »

Sous-thème *Rôle des instances et encadrement gouvernemental*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
20.	Méconnaissance du public et des instances municipales en ce qui a trait à l'encadrement légal	On souhaite mieux connaître les instances qui ont un rôle dans l'encadrement légal minier et les étapes réglementaires	Informé le public et les instances municipales sur l'encadrement légal et les pratiques de l'industrie	Tenir des sessions d'information avant le début des projets	
			Réaliser une cartographie des meilleures pratiques	Rendre obligatoires des certifications	
			Diffuser de l'information dès l'octroi d'un claim		
21.	Discours négatif généralisé envers l'encadrement minier	Malgré l'adoption de saines pratiques par certaines entreprises minières, on assiste à un discours négatif généralisé envers l'industrie	Mettre en place des mécanismes qui permettent de démocratiser les bonnes pratiques		
22.	Non-respect des droits ancestraux des communautés autochtones par le régime minier actuel	Des contestations sont en cours et d'autres sont à venir	Implanter des mécanismes pour assurer la conformité avec les visions d'intendance des communautés autochtones		
			S'inspirer des ententes en territoire		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Obtenir le consentement des communautés autochtones		
23.	Non-respect des avis du BAPE pour les décisions politiques				
24.	Forte augmentation de la prise de claims	Le boom minier observé actuellement se traduit en « gel du territoire »	Réétudier la possibilité de décréter un moratoire pour laisser le temps à une réforme de s'implanter (changements réglementaires, travail de longue haleine en collaboration avec toutes les parties prenantes, etc.)		Solution incompatible avec la fenêtre d'opportunité actuelle de se positionner comme joueur mondial dans le monde minier
25.	Accès libre et trop facile aux claims miniers	L'accès trop facile aux claims peut favoriser la spéculation, sans réelle volonté d'explorer	Reconnaître et documenter l'impact de l'exploration et des claims		Il convient de reconnaître que le claiming a des impacts sur le reste de l'économie locale
			Changer la perception face au claiming et faire en sorte que ce soit perçu comme une façon d'acquérir une meilleure connaissance de notre territoire		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Revoir les conditions de renouvellement des claims, en augmentant les obligations et en diminuant les exemptions (ex. : report des dépenses)		
			Revoir le processus d'attribution des baux miniers et en augmenter le coût	Étudier les processus d'octroi de titres miniers ailleurs dans le monde (ex. : système de mise en enchère)	
26.	Empreinte environnementale globale de l'industrie minière	Il convient de réduire l'empreinte environnementale globale des projets miniers	Mettre en place un comité permanent indépendant pour rassembler la connaissance, sur le long terme, des impacts de l'industrie minière		
			Mettre en place une cible de réduction de l'empreinte matérielle de 50 % d'ici 2050		
			Intégrer des critères relatifs à l'empreinte environnementale et		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			sociale dans les ententes et les traités économiques		
			Adopter une norme sur l'empreinte environnementale globale		
27.	Gouvernance régionalisée dans la protection des plans d'eau		Poursuivre l'acquisition des connaissances sur l'eau et utiliser les données récoltées à ce jour		
			Assurer l'approvisionnement et la qualité de l'eau à long terme		
			S'assurer de la présence d'un hydrogéologue dans chacun des bureaux régionaux du MELCCFP où il y a de l'activité minière		
28.	Inspection	Le nombre d'inspecteurs en environnement est insuffisant pour assurer une surveillance adéquate du territoire	Augmenter le nombre d'inspecteurs en environnement	Mettre en place un fonds pour soutenir les activités d'inspection	

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
				Utiliser les redevances minières pour s'assurer du respect de la législation	
29.	Méconnaissance de la gouvernance et des politiques	Un processus d'évaluation environnementale uniforme serait rassurant pour la population	Assujettir chaque projet à la procédure d'évaluation environnementale		
			Assurer un transfert des connaissances environnementales du MRNF au MELCCFP		
30.	Encadrement environnemental du secteur minier		Recenser les activités et les lacunes environnementales dans le secteur minier		
			Transformer la directive 019 en règlement		
			Appliquer de façon plus rigoureuse les normes et les sanctions		
			Adopter des sanctions dissuasives		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Interdire le dépôt de déchets miniers dans les lacs		
			Augmenter le coût des ressources et utiliser les sommes pour la protection de l'environnement		
31.	Manque de prévisibilité pour les activités déjà en cours sur le territoire et les acteurs en présence	Des projets et des investissements sont mis sur pause lorsque les acteurs impliqués ont connaissance de la présence de claims actifs	Instaurer l'obligation de consultation et d'entente, voire de conformité, avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur au niveau des MRC ou avec les plans métropolitains		
			Avoir des territoires compatibles au développement minier préalablement identifiés		
			Reconnaître et trouver une façon de compenser les impacts de l'industrie minière sur la rentabilité des entreprises œuvrant sur un territoire visé par le		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			développement minier (tourisme, etc.)		
32.	Manque d'information gouvernementale sur les usages du territoire	Il manque d'outils et d'accessibilité aux outils existants pour mieux identifier les usages actuels et prévus du territoire, notamment pour la phase d'exploration des projets miniers	Développer davantage l'accès à des outils de télédétection		
			Avoir accès à des sites gouvernementaux à jour et uniformes		Exemple de l'outil « Forêt ouverte » qui est apprécié et fonctionnel
33.	Manque d'information sur les ressources souterraines	Il manque de connaissance ou d'accessibilité aux connaissances sur les ressources souterraines	Assurer une façon de tenir à jour les connaissances existantes pour obtenir une vision globale		
			Rendre disponibles et uniformes les données actuelles du potentiel minier et les arrimer avec des couches de précisions sur les autres usages et éléments à considérer	Utiliser l'intelligence artificielle pour la création d'information géographique multicouche	Parmi les autres usages à considérer : sources d'eau potable et les milieux naturels
			Mettre en place un mécanisme de concertation, ou en utiliser un existant, pour la mise		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			en commun des données reliées au territoire		
			Intégrer les données disponibles grâce à l'évaluation environnementale des projets miniers		
34.	Conflit entre le MRNF et le MELCCFP sur les compétences environnementales liées au développement minier	La protection de l'environnement pourrait être améliorée en impliquant davantage le MELCCFP dans le régime minier	Obliger tout projet minier à passer par la procédure d'évaluation et d'examen des impacts et par un mandat au BAPE		L'absence du MELCCFP à l'atelier démontre son manque d'implication
			Créer un guichet unique auprès des instances combinées du MRNF et MELCCFP		
			Faire une réflexion approfondie sur le double rôle double du MRNF qui est de faire la promotion du développement minier et d'octroyer les permis		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Transférer l'octroi des titres miniers et des permis au MELCCFP		
			Avoir une vision systémique et être multidisciplinaire dans la gestion du régime minier	Prendre exemple sur les groupes ou les chaires de recherche	
			Créer un dispositif interministériel (au niveau des fonctionnaires et/ou au niveau politique, par exemple les sous-ministres) pour que l'activité minière ne soit pas gérée en silos, mais bien avec une vue d'ensemble	S'inspirer ou utiliser le Groupe interministériel pour l'économie circulaire pour aborder et solutionner les enjeux du développement minier	
35.	Manque de prise en compte de l'ensemble de la chaîne de valeur lié à l'industrie minière		Apporter des changements au niveau de l'octroi des baux		Notamment en regard de la course à certains minéraux
			Optimiser la chaîne de valeur pour le Québec	Inclure la transformation dans les projets développés pour maximiser les	

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
				retombées de l'activité minière pour la société	
			Faire en sorte que le gouvernement soit et demeure propriétaire des projets miniers afin d'assurer une rentabilité pour la société (ex. : % d'actions de 15 %)		Tendance observée avec les communautés innues Voir exemple du Fonds de royautés du Labrador (Labrador Iron Fund)
36.	Un régime minier mur à mur mal adapté aux spécificités	La réalité du développement minier est très différente d'un territoire à l'autre et dans les différents secteurs de l'industrie minière	Réfléchir à un régime minier spécifique pour le secteur de la tourbe qui n'évolue pas dans un contexte d'exploration		Horizon de 15 à 20 ans donc pas de nécessité de faire de l'exploration
37.	Accès au territoire (pour l'industrie de l'exploration)	Le territoire est difficilement accessible pour les compagnies d'exploration (ex. : pas de routes ou infrastructures, etc.)			
38.	Diversification des villes minières	Les villes ne peuvent dépendre de la vie ou de la mort d'une mine	L'État joue un rôle dans la diversification des activités		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			économiques de communautés locales		
39.	Lacune au niveau des structures de gouvernance dans certaines municipalités	Certaines municipalités n'ont pas de structure de gouvernance pour accueillir l'activité minière	Mutualiser les expertises, assurer un transfert des connaissances		
			Financer l'engagement de ressources dans les municipalités concernées et fournir de l'accompagnement		
			Établir un modèle d'entente municipalités - mines		

Sous-thème *Rôle des sociétés minières*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
40.	Diversité des entreprises d'exploration	Les entreprises d'exploration sont très diversifiées en taille, en moyens et en ressources			

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
41.	Manque d'information gouvernementale sur les usages du territoire	Il manque d'outils et d'accessibilité aux outils existants pour mieux identifier les usages actuels et prévus du territoire, notamment pour la phase d'exploration des projets miniers	Faire des post-mortems sur les projets qui ont été bloqués ou qui n'ont pas fonctionné pour mieux connaître les enjeux et les nœuds reliés au territoire		
			Innover dans la façon de faire des liens avec les acteurs du territoire		
42.	Influence du passif minier dans la perception du public	Les passifs historique, environnemental et social de certains projets mal ficelés ou de sites abandonnés au Québec influencent la perception d'aujourd'hui sur l'industrie	Rebâtir la confiance grâce à de bonnes pratiques en amont, pendant et en aval des projets		
43.	Adaptation aux différences de réalités nord/sud	Les entreprises minières doivent s'adapter aux différentes réalités territoriales	Prévoir les mesures et les ressources nécessaires en fonction des différentes réalités territoriales		Il y a plus d'obstacles au développement minier dans le sud que dans le nord ; cela requiert de la part des entreprises qu'ils consentent davantage de mesures et de ressources
44.	Asymétrie des pouvoirs entre les entreprises minières	Il y a déséquilibre entre les entreprises minières et les parties prenantes	Fournir une information précise, accessible et indépendante sur		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
	et les parties prenantes	au niveau de l'information sur les projets	l'industrie et les projets en cours de développement		
			Assurer un traitement de l'information sur les projets		S'assurer de traiter également l'information qui ne vient pas de l'industrie
			Mutualiser les ressources et les expertises pour les petites municipalités touchées par le boom minier		
			Prévoir un accompagnement technique et financier pour les petites municipalités		Plusieurs petites municipalités n'ont jamais accueilli de projet minier et ont besoin d'accompagnement pour bien gérer les projets potentiels qui se présentent sur leur territoire et en tirer des bénéfices
45.	Manque d'effervescence pour l'innovation dans l'industrie	On souhaite que l'innovation prenne une place plus importante dans le développement minier pour solutionner les enjeux (pas seulement par voie	Trouver un mécanisme permettant de susciter la recherche et le développement	Créer un « think tank »	Ne pas attendre qu'un modèle économique vienne solutionner les enjeux Responsabilité partagée entre sociétés minières et le gouvernement

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		économique ou réglementaire)	Adopter et partager de bonnes pratiques qui vont au-delà de la réglementation		
46.	Gouvernance interne		Dans les programmes ESG, mettre l'emphase sur la décarbonation de la chaîne de valeur et la biodiversité		
47.	Méconnaissance des besoins de l'industrie		Trouver une façon de mieux faire connaître les besoins de l'industrie et des sociétés minières		

Sous-thème *Participation publique*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
48.	Manque d'information pour le public en amont de chacune des étapes du	Le public est peu informé des étapes d'un cheminement d'un projet minier	Bonifier le processus d'information lors des étapes liées au claiming (achat, renouvellement, etc.)		Il faut éviter l'effet de surprise ou l'impression d'être mis devant le fait accompli
			Avoir une instance régionale (ou en utiliser une existante) pour		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
	développement minier		faire la concertation des acteurs sur les usages du territoire en fonction des octrois et projets		
			Trouver une façon de mieux faire connaître les besoins de l'industrie minière et des compagnies, à chaque phase de développement des projets		
49.	Participation du public à la prise de décision insuffisante	Tous les projets miniers ne vont pas dans toutes les communautés, il importe d'améliorer le processus démocratique	Faire voter la communauté à la suite du dépôt d'une étude économique préliminaire		
			Soutenir la participation des groupes au BAPE (Autochtones, groupes environnementaux et citoyens)		
50.	Manque d'aide et de données pour une participation éclairée de la population sur les projets	Le public manque d'information en amont de chacune des étapes du cheminement d'un projet	Bonifier le processus d'information lors des étapes liées au claiming (achat, renouvellement, etc.)	Rendre publiques les informations pertinentes comme les polygones d'aires d'alimentation pour l'eau potable, les zones de recharge, les données	Il faut éviter l'effet de surprise ou l'impression d'être mis devant le fait accompli
			Avoir une instance régionale (ou en utiliser une existante) pour faire la concertation des acteurs		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		Il dispose également d'un portrait incomplet des impacts des projets et a besoin de soutien pour participer au processus du BAPE	sur les usages du territoire en fonction des octrois et projets	régionales sur les milieux humides et hydriques	
			Sensibiliser la population sur les risques liés aux activités minières		
			S'assurer que la population ait l'information nécessaire pour faire des choix éclairés		
			Tenir compte des impacts cumulatifs pour avoir une vue d'ensemble		
			Soutenir la participation du public aux activités du BAPE		
			Rendre publiques les études réalisées par le privé		
51.	Mécanisme de participation publique à bonifier		Déléguer l'encadrement et la supervision des processus participatifs au MELCCFP		
52.	Mesure de l'acceptabilité sociale déficiente	Actuellement, l'acceptabilité sociale est davantage considérée comme une case à cocher, donc des processus	Développer des critères scientifiques pour mesurer l'acceptabilité sociale pour éviter les dérives et les considérations politiques		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		réalisés, qu'un critère contraignant			
53.	Confiance du public à développer	Le public craint de ne pouvoir influencer les projets de développement	Faire connaître davantage et de meilleure façon le régime minier et ses différentes procédures, ainsi que la répartition des responsabilités entre les instances	Il faut des communications beaucoup plus élaborées de la part du gouvernement	
			Proposer des mécanismes de participation publique qui respectent les règles de l'art : 1) Qui proposent une marge de manœuvre et une portée claire du processus et la contribution attendue 2) Qui impliquent la reddition de compte envers le public et les participants/participantes, mentionnée dès le départ 3) Où l'éthique et la transparence guident les actions	Il faut que les initiateurs de projet expliquent comment les participantes et les participants ont influencé le projet de même que les raisons qui soutiennent leurs décisions et publier un rapport à cet effet	
			Soumettre tous les projets miniers au BAPE, sans exception		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Que les décisions gouvernementales aillent dans le sens des rapports du BAPE		
54.	Dédoubllement des processus consultatifs	Le dédoublement des processus de participation du fédéral et du provincial engendre une sur-sollicitation des parties prenantes	Combiner les deux procédures avec guichet unique lorsque le projet est assujéti aux deux législations		
55.	Sur-consultation, sur-sollicitation des parties prenantes et des communautés autochtones	Les parties prenantes et les communautés autochtones ne disposent pas toujours des ressources et de l'expertise pour contribuer à l'ensemble des activités de participation publique qui leur sont présentées	Mutualiser les ressources et les expertises pour les petites municipalités touchées par le boom minier		
			Avoir une instance régionale (ou en utiliser une existante) pour faire la concertation des acteurs sur les usages du territoire en fonction des octrois et projets		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		Cela crée de l'essoufflement et une sous-participation à certaines activités			
56.	Définition de l'acceptabilité sociale	Il n'y a pas de balise claire sur ce qu'on entend par acceptabilité sociale	Instaurer des balises claires sur la notion d'acceptabilité sociale	Rehausser la participation des communautés autochtones sur l'attribution des claims sur les territoires traditionnels	Peut s'inspirer de la notion du consentement libre et éclairé des nations autochtones
			Identifier le moment déclencheur de la quête d'acceptabilité sociale		
			Démocratiser la connaissance en outillant les citoyens		
			Produire un guide sur l'acceptabilité sociale		

Thème « Protection de l'environnement »

Sous-thème *Composantes de l'environnement*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
57.		Les milieux hydriques n'ont pas toujours la capacité	Acquérir une connaissance fine des plans d'eau du		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
	Capacité des milieux hydriques	d'accueillir des activités industrielles et les activités minières peuvent s'avérer incompatibles avec le milieu	Québec et les classer en fonction de leur capacité réelle à accueillir un projet industriel		
			Assurer la protection des sources d'eau situées en amont le plus tôt possible		
			Appliquer le principe de précaution pour assurer la protection des plans d'eau		
58.	Impacts sur les eaux souterraines	Les eaux souterraines ne sont pas suffisamment protégées à l'égard des activités minières	Réaliser une étude hydrologique avant l'octroi de claims		
			Acquérir une connaissance fine des eaux	Réaliser des analyses de vulnérabilité dans les municipalités	
			Améliorer les pratiques de l'industrie	Traiter 100 % des eaux de procédé et les eaux de ruissellement	
				Améliorer les techniques de forage	

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
				limiter les quantités d'eau utilisée	
			Augmenter significativement les coûts à la tonne de déchets produits et de volume d'eau utilisé		
59.	Protection de la faune	La fragilité de certaines populations fauniques comme le caribou montagnard, n'est pas suffisamment prise en compte	Respecter les aires protégées en ayant un meilleur encadrement, qu'il soit plus rigide		
			Empêcher la prise de claim minier dès l'annonce gouvernementale d'un projet d'aire protégée		
60.	Protection du pergélisol	La protection du pergélisol s'avère d'autant plus problématique avec les changements climatiques	Soutenir la recherche et le développement dans ce domaine	Utiliser les résultats de recherche de l'UQAT sur la mitigation des impacts des parcs à résidus miniers	
61.	Pollution par le bruit	Les activités minières génèrent du bruit qui cause des nuisances ; un meilleur encadrement des activités	Intégrer la problématique du bruit dans les mécanismes visant la cohabitation des usages		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		minières est susceptible d'améliorer la cohabitation	Déterminer de manière concertée, les jours et l'horaire des activités		
			Améliorer l'état du réseau routier		
62.	Impact du climat sur les parcs à résidus				

Sous-thème *Pratiques environnementales du secteur minier*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
63.	Empreinte environnementale globale	Il convient de réduire l'empreinte environnementale globale des projets miniers	Mettre les résidus dans les fosses au lieu des parcs à résidus		
64.	Bonnes pratiques des activités d'exploration	Les entreprises qui font de l'exploration au Québec doivent adopter les bonnes pratiques ce qui nécessite d'aller au-delà des exigences légales	Diffuser des guides locaux de bonnes pratiques	Diffuser un guide de l'initiateur de projet	
			Mettre fin à l'auto-régulation de l'industrie	Créer une certification	

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
				du type Écologo	
			Mieux communiquer les obligations envers l'industrie		
65.	Lutte aux changements climatiques	Les engagements des entreprises minières à l'égard de la lutte aux changements climatiques sont insuffisants	Instaurer un mécanisme d'imputabilité assorti de sanctions		
			Augmenter le nombre d'inspections et faire appliquer les normes		
			Favoriser une meilleure prise en compte des effets cumulatifs		
		Les enjeux liés à l'énergie et aux émissions de GES ne sont pas suffisamment documentés	Soutenir la recherche et le développement pour bâtir nos connaissances		
			Adopter des mesures incitatives pour réduire la dimension et les impacts des sites miniers		
			Instaurer un système de tarification des déchets miniers et des quantités d'eau utilisées		
66.	Pratiques pré et post fermeture de la mine	Les opérations d'une mine en fin de vie génèrent des impacts environnementaux	Obliger les entreprises minières à sécher les résidus avant l'entreposage		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
		qu'il est possible de diminuer	Assurer une remise en production du site après la fin des opérations de la mine		
67.	Réhabilitation des sites	Manque de constance dans la réhabilitation des sites miniers en fin de vie	Restaurer à l'état d'avant la mine	Un arbre coupé = un arbre planté	
			Se baser sur l'historique de connaissances dans la filière minière, tant au municipal que dans les MRC		
			Documenter tout ce qui touche le cycle de vie de la mine, de l'ouverture à la fermeture du site. Que le tout soit accessible et bien archivé dans une base de connaissance, disponible pour ceux qui auront un lien avec la mine		

Sous-thème *Modernisation des pratiques*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
68.	Manque d'optimisation dans la valorisation des résidus miniers	Les sociétés minières ne sont pas toutes engagées dans la valorisation des déchets	Assurer un soutien gouvernemental à la recherche sur la valorisation des résidus miniers		Voir l'expertise de Rio Tinto Fer et Titane avec sa revalorisation du scandium
			Octroyer des crédits d'impôt spécifiques		
			Obliger à développer des débouchés pour les résidus miniers		
			Créer une plateforme de ressources disponibles pour d'autres compagnies ou industries		S'inspirer de l'approche dans le secteur des pêches sur la mise en disponibilité des prises accidentelles
69.	Protection du pergélisol	La protection du pergélisol s'avère d'autant plus problématique avec les changements climatiques	Soutenir l'innovation dans les pratiques mises de l'avant pour assurer la protection du pergélisol		
70.	Économie circulaire	Actuellement, l'économie circulaire n'est pas considérée dans le cycle de vie d'une mine	Intégrer des mécanismes favorisant l'économie circulaire dans le domaine minier		
			Augmenter la circularité de l'économie québécoise		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			de 3,5 % à 15 % d'ici 2050		
			Assurer la revalorisation des résidus		
			Optimiser la valorisation d'un gisement		
			Appliquer le principe du pollueur-payeur		

Thème « Développement du secteur minier québécois »

Sous-thème *Place du secteur minier québécois dans la transition énergétique*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
71.	Mise en œuvre du Plan sur les minéraux critiques et stratégiques	Avec le Plan sur les minéraux critiques et stratégiques, c'est tout le territoire du Québec qui est en jeu	Inclure le secteur minier dans la réflexion globale sur l'avenir énergétique du Québec		
			S'assurer que les projets miniers soient nécessaires		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Développer une vue d'ensemble pour bien comprendre le marché de l'offre et de la demande		
			Assurer la transparence et l'accès à l'information		
72.	Manque de connaissance sur les potentiels de gisement urbain		Soutenir et encourager l'exploitation des gisements urbains		
			Encourager la longévité et durée de vie des matériaux se trouvant dans les appareils du quotidien		
73.	Défi de se démarquer vis-à-vis de la Chine	Le Québec doit prendre sa place comme leader mondial d'un secteur minier responsable et durable où la compétitivité internationale est forte	Considérer des politiques préférentielles		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
74.	Traçabilité à l'intérieur des chaînes de développement		Réaliser une cartographie de chaîne de développement	Réaliser un projet vitrine	
75.	Dépendance des chaînes d'approvisionnement	Dépendance des chaînes d'approvisionnement que nous devons rapatrier au Québec	Développer au Québec toutes les technologies liées aux MCS		
76.	Lacunes au niveau de la chaîne de valeur des MCS	Il convient d'éviter de faire du Québec un État ressource qui exporte ses matières premières sans ajouter de la valeur	Intégrer la chaîne de valeur des MCS dans l'ensemble de la stratégie énergétique et économique du Québec		
		Il manque un plan d'ensemble gouvernemental pour développer la chaîne de valeur des MCS au Québec	Développer un plan intégré qui tienne compte des communautés impactées par les MCS		
77.	Lutte aux changements climatiques	L'ensemble de l'industrie minière doit contribuer à la lutte à la crise climatique et pas seulement les MCS	Développer une vision globale qui s'inscrit dans la lutte à la crise climatique, où la création de nouvelles mines MCS ne soit pas la seule option		Cette vision doit inclure un plan de réduction de l'empreinte environnementale de l'extraction à la source et migrer vers le recyclage et la récupération des métaux

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
			Prioriser la filière du recyclage avant de favoriser la filière de l'extraction de minéraux vierges		L'extraction doit être le dernier recours

Sous-thème *Perceptions à l'égard de l'industrie et connaissance du domaine des ressources minérales*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
78.	Méconnaissance du secteur minier et de son rôle dans la décarbonation	Il y a présentement une méconnaissance du secteur minier et de son utilité de même que de la présence des métaux et minéraux dans nos vies quotidiennes Il y a également une méconnaissance des potentialités du Québec de participer de façon responsable dans la décarbonation	Formation des citoyens et des décideurs, des leaders d'opinion sur ce secteur pour qu'il puisse prendre des décisions éclairées		
			Démocratiser la science		
			Permettre la participation citoyenne dans laquelle le citoyen peut dire "non" à un projet		
			Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur l'importance du secteur minier		
			Transmettre de l'information sur les retombées, vulgariser l'information		
			Campagne de vulgarisation à l'intention des citoyens menée par les parties prenantes		
79.	Méconnaissance de la compétitivité du		Lancer une campagne de vulgarisation à l'intention		

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
	Québec dans le secteur des MCS		des citoyens menée par les parties prenantes		

Sous-thème *Investissement responsable*

Enjeux			Pistes de solution		Notes complémentaires
No	Identification	Explication	Solution proposée	Exemples d'activités	
80.	Lien entre stratégie MCS et protection de la biodiversité	Il importe de mieux faire le lien entre stratégies MCS et stratégie de protection de la biodiversité en évitant d'augmenter l'empreinte sur l'environnement	Développer des indicateurs de biodiversité dans les programmes et la planification des investissements		
81.	Présence d'intérêt hors Québec ou étranger	Comment s'assurer que les sociétés qui exploitent nos gisements se marient bien avec nos façons de faire	Adapter les impôts miniers et les redevances de façon progressive, selon la compatibilité des modes opératoires des sociétés avec les normes et standards québécois en matière sociale, environnementale et éthique		
			Renforcer les moyens d'action et d'intervention d'organismes structurants telle que la SOQUEM et Investissement Québec		
82.	Investir dans la recherche et le développement	Pour livrer un secteur minier plus propre et responsable, il faut investir en R&D	Que le gouvernement favorise la R&D dans le secteur minier afin d'en faire un secteur durable et responsable incluant la réduction à la source pour n'exploiter que ce dont on a besoin		

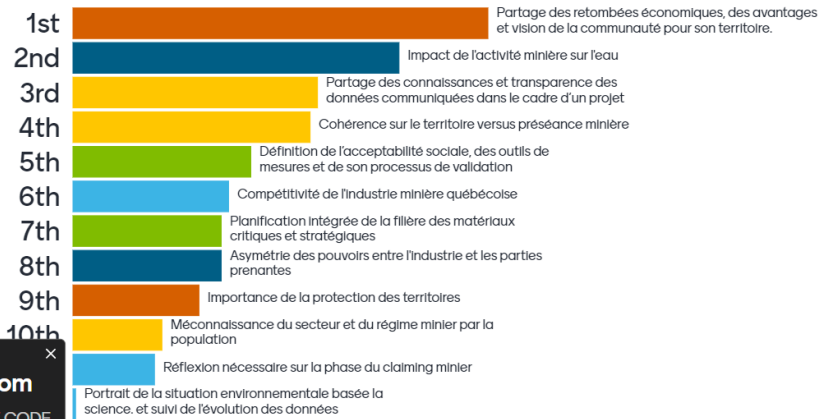
Annexe 2 Liste des enjeux agrégés

1. Impacts sur les milieux humides et hydriques
2. Préséance du régime minier sur les outils de planification
3. Régime minier inadapté aux différences de réalités régionales
4. Confiance du public à développer
5. Manque de clarté de la notion d'acceptabilité sociale
6. Conservation de la biodiversité
7. Manque de connaissances sur les ressources souterraines et les usages du territoire
8. Manque de connaissances et de ressources pour participer adéquatement au développement des projets
9. Difficulté d'accès à l'information sur les usages du territoire
10. Manque d'intégration des besoins et des visions des communautés
11. Insuffisance des retombées économiques locales et iniquité entre le partage des retombées économiques en comparaison aux impacts subis
12. Manque de ressources humaines dans l'industrie et dans les municipalités
13. Manque de moyens et d'outils pour mettre de l'avant les bonnes pratiques de l'industrie
14. Surveillance du territoire et suivis environnementaux insuffisants
15. Sur-sollicitation des parties prenantes à la consultation
16. Pouvoir limité de la consultation publique sur la prise de décision
17. Manque d'information vulgarisée pour le public
18. L'économie circulaire pas suffisamment prise en compte dans les projets miniers
19. Manque d'engagements clairs et d'actions concrètes du secteur minier dans la lutte au changement climatique
20. Manque d'arrimage entre le développement minier avec les enjeux énergétiques
21. Absence de mécanisme de traçabilité de l'ensemble de la filière batterie
22. Méconnaissance de la gouvernance et des politiques
23. Inadéquation entre les intérêts de l'industrie, notamment l'industrie hors Québec, et les valeurs des communautés
24. Compétitivité internationale du Québec dans un marché mondial agressif
25. Faible position du Québec dans la chaîne de valeur

26. Accès trop facile aux claims miniers
27. Conflit entre claims miniers et efforts de conservation de la biodiversité
28. Perception divergente des TIAM
29. Manque de prévisibilité pour les usages en cours sur le territoire
30. Conflit dans le partage des compétences environnementales entre le MRNF et le MDDELCCFP, dans le secteur minier
31. Asymétrie des pouvoirs entre les sociétés minières et les parties prenantes
32. Perception négative du public à l'égard de l'industrie minière
33. Besoin de moderniser les pratiques
34. Respect des droits ancestraux des communautés autochtones
35. Méconnaissance du milieu minier québécois

Go to www.menti.com and use the code 5982 6006

Table 1

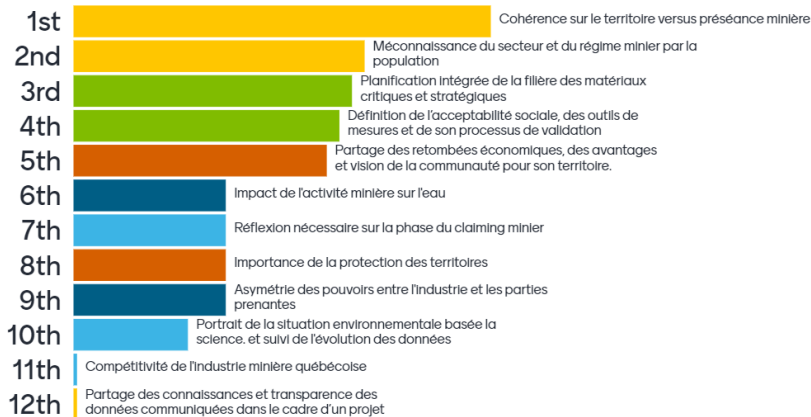


GO TO www.menti.com
 ENTER THE CODE
5982 6006
 0



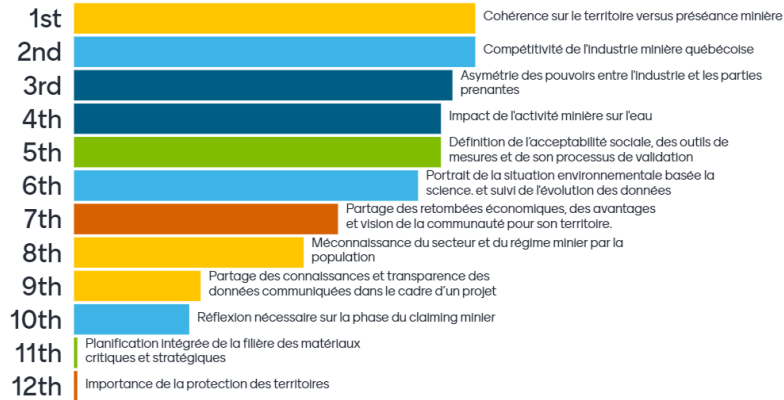
Go to www.menti.com and use the code 5982 6006

Table 2



Go to www.menti.com and use the code 5982 6006

Table 3



Go to www.menti.com and use the code 5982 6006

Table 4





TRANSFERT
Environnement et Société

transfertconsult.ca